

Comité local pour l'emploi

“ Un territoire de plus en plus tourné vers l'extérieur pour pallier le déclin de l'emploi local notamment industriel

avril 2026

Saint-
Claude

L'information sur
Emploi • Formation • Orientation en région

Comité local pour l'emploi

Saint-
Claude



03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il attractif ?
- 04 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
- 08 > L'emploi progresse-t-il ?
- 09 > Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
- 10 > Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
- 12 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?

14 FORCES - FAIBLESSES

23 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE



Le territoire est-il attractif ?¹



Un déficit d'attractivité résidentielle et économique

Le CLPE de Saint-Claude s'inscrit dans un territoire rural de moyenne montagne au cœur du Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura. La densité de population y est inférieure à la moyenne régionale, notamment dans la Communauté de communes (Cc) La Grandvallière. Si le territoire bénéficie de la proximité de la Suisse à l'est et de la Plaine de la Vallée dans l'Ain au sud, il pâtit de son armature urbaine peu développée, de son éloignement des métropoles de la région et de son enclavement lié au relief, allongeant les temps de déplacement.

Le CLPE est confronté à une perte de population entre les deux derniers recensements (2016 et 2022) beaucoup plus forte qu'en moyenne régionale. Cette tendance se vérifie dans la Cc Haut-Jura Arcade. Elle est encore plus défavorable dans la Cc Haut-Jura Saint-Claude. À l'inverse, le nombre d'habitants progresse dans la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et, à un degré moindre, dans la Cc La Grandvallière.

Cette baisse de la population est due aux **mouvements migratoires largement négatifs, les plus négatifs des CLPE de la région. Ce déficit d'attractivité résidentielle** est très soutenu dans les Cc Haut-Jura Saint-Claude et Haut-Jura Arcade. En revanche, les mouvements migratoires sont à l'équilibre dans les Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et de La Grandvallière.

Les mouvements naturels connaissent une évolution plus favorable (solde à l'équilibre dans le CLPE). Le solde naturel est même positif dans les Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et Haut-Jura Arcade et, à un degré moindre, dans la Cc La Grandvallière. Seule la Cc Haut-Jura Saint-Claude affiche un solde naturel négatif.

Une population plus jeune qu'en Bfc mais un vieillissement qui s'intensifie

La population du CLPE de Saint-Claude est globalement plus jeune qu'en moyenne régionale, ce qui explique le solde naturel plus favorable. La situation est contrastée à une échelle géographique plus fine. La population des Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et de Haut-Jura Arcade est particulièrement jeune à l'inverse de celle de la Cc Haut-Jura Saint-Claude. Toutefois, **le territoire est touché par le vieillissement de sa population de manière légèrement plus marquée qu'en région.** Le départ de population, notamment de jeunes, explique pour partie cette tendance. Le vieillissement concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et devrait perdurer selon les projections de population. Les besoins de soins de proximité et de services à domicile sont ainsi de plus en plus nombreux. Or, l'accès aux équipements et aux services est difficile, notamment aux équipements des gammes intermédiaire et supérieure.



À ce manque d'attractivité résidentielle s'ajoute **une attractivité économique limitée.** 18 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Les principaux lieux de résidence des "entrants" sont le CLPE de Lons-le-Saunier et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

¹ **Les sources de données** utilisées dans ce document sont consultables page 23.

En revanche, la localisation du CLPE à proximité de pôles d'emplois importants, en particulier la Suisse et la Plaine de la Vallée autour d'Oyonnax, entraîne **une forte mobilité domicile-travail vers l'extérieur du territoire**. Cette mobilité est aussi rendue nécessaire par le déclin soutenu de l'emploi dans le CLPE (voir pages 7 et 8), pour les personnes en capacité d'être mobiles (capacité financière et matérielle notamment). Ainsi, **41 % des actifs du territoire travaillent à l'extérieur, soit l'une des plus fortes proportions de la région**. Les principaux lieux de travail des "sortants" sont la Suisse, très largement devant, puis la région Auvergne-Rhône-Alpes (l'Ain, Oyonnax notamment) et le CLPE de Lons-le-Saunier.

Le solde de navetteurs est, au final, négatif avec davantage de sorties du territoire que d'entrées, principalement en raison des flux importants vers la Suisse.

En effet, **le travail frontalier s'est particulièrement développé, notamment au nord du CLPE**. Plus de 5 300 travailleurs frontaliers sont recensés (INSEE RP 2022). Leur nombre est stable sur un an mais progresse sur le long terme. Outre les emplois directs, le territoire du CLPE bénéficie d'emplois induits liés à la présence de travailleurs frontaliers. En effet, un développement de l'économie résidentielle, pour répondre aux besoins de cette population au fort pouvoir d'achat, du fait des salaires élevés proposés en Suisse, est constaté. En contrepartie, le territoire est dépendant des fluctuations de l'économie suisse, les difficultés de recrutement des entreprises locales sont aggravées et les fortes inégalités de revenus parmi la population posent la question de la cohésion sociale. Le travail frontalier engendre, par ailleurs, d'importants flux routiers et donc des nuisances. Plus généralement, la population du territoire est très dépendante de la voiture pour se rendre au travail, dans un contexte d'élévation du coût du carburant et de décarbonation attendue de la mobilité.

Le profil des actifs en emploi mobiles diffère de ceux travaillant dans le territoire. Ainsi, comparés aux actifs en emploi ne quittant pas le territoire, les "sortants"² :

- sont plus fréquemment des hommes,
- sont plus jeunes (plus forte part d'actifs âgés de 25 à 54 ans),
- travaillent plus fréquemment dans l'industrie,
- ont un niveau de qualification plus élevé (plus de cadres-professions intellectuelles supérieures et de techniciens-professions intermédiaires), ont aussi plus souvent un niveau de qualification d'ouvrier (en lien avec la surreprésentation de l'industrie),
- sont beaucoup plus fréquemment en CDI.



En savoir plus...

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Le territoire le plus industriel de la région

Le savoir-faire industriel, en particulier dans la lunetterie, le jouet, la plasturgie, la métallurgie ou encore le bois (Aoc bois du Jura), est une spécificité emblématique du territoire. La proportion d'emplois dans l'industrie est la plus élevée de Bfc.

² Échelle de la zone d'emploi de Saint-Claude, découpage proche du zonage CLPE pour ce territoire.

Les secteurs industriels les plus employeurs et les plus spécifiques du territoire sont la Plasturgie, les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont la lunetterie, l'horlogerie, la fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique, la fabrication de meubles, la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire), la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, le Travail du bois, industries du papier et imprimerie, la Fabrication de matériels de transport et les Industries agroalimentaires.

En outre, le territoire tire profit de la proximité de la Plastic vallée dans l'Ain, du tissu industriel suisse et peut s'appuyer sur le Pôle de compétitivité Polyméris, le Pôle de compétitivité PMT (microtechniques) ou encore sur le Syndicat professionnel des entreprises de lunetterie du massif jurassien. Le CLPE est, par ailleurs, localisé au sein du Territoire d'industrie du Haut-Jura et bénéficie ainsi d'un accompagnement à la réindustrialisation. Enfin, **l'offre de formation développée en lien avec cette spécificité industrielle** est un autre atout du territoire (voir page 10).

Le CLPE fait toutefois partie des territoires français les plus touchés par le recul de l'emploi industriel sur le long terme et cumule des effets structurels négatifs. Il souffre de son positionnement sur des secteurs d'activité exposés à la concurrence internationale. La concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements est une autre source de fragilité, en positionnant le territoire dans une situation de forte dépendance, le tout dans un contexte international où les mesures protectionnistes se multiplient. L'éloignement de grandes métropoles et l'enclavement du territoire sont d'autres éléments pénalisant les filières industrielles du CLPE. Enfin, l'industrie doit faire face à de fortes difficultés de recrutement en raison du déficit d'attractivité du territoire, des formations et des métiers industriels mais aussi, de la concurrence de l'industrie suisse.



Dans le CLPE, l'industrie continue de perdre des emplois entre les deux derniers recensements de la population de manière plus soutenue qu'à l'échelon régional. Cette diminution fait partie des plus marquées de la région. La baisse concerne la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont lunetterie, horlogerie, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique, fabrication de meubles...), la Plasturgie et les Industries agroalimentaires. Une progression de l'emploi est, toutefois, observée dans la Fabrication de matériels de transport et une stabilisation dans le Travail du bois, industries du papier et imprimerie.

La proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand est, en revanche, inférieure à celle mesurée au niveau régional. Tous les secteurs tertiaires non marchands sont sous-représentés dans le territoire à l'exception de l'Enseignement. Ce dernier est le secteur le plus employeur dans le CLPE devant l'Administration publique, l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et la Santé. L'emploi public, présent dans ces secteurs, est bénéfique pour le territoire car ces emplois sont moins exposés aux crises et à la concurrence internationale que, par exemple, les emplois industriels. Il est toutefois soumis aux orientations budgétaires nationales dans un contexte de contraction de l'emploi public sur le long terme et de renouvellement partiel de départs à la retraite.

Entre les deux derniers recensements de la population, **l'emploi tertiaire non marchand diminue** dans le CLPE. Cette baisse est plus soutenue qu'en région. Elle touche l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, l'Enseignement et la Santé. Inversement, l'emploi est orienté à la hausse dans l'Administration publique.



Agriculture



Industrie



Tertiaire marchand



Tertiaire non marchand

De même, la proportion d'emplois dans le secteur tertiaire marchand est inférieure à la moyenne régionale (commerce, transport-entrepasage, hôtellerie-restauration...). **C'est l'une des plus faibles proportions de la région.** Les secteurs tertiaires marchands qui emploient le plus d'actifs sont le Commerce, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), l'Hébergement-restauration, le Transport-entrepasage et les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie). Ce dernier et les Arts, spectacles et activités récréatives sont davantage présents dans le territoire qu'en BFC.

L'emploi touristique est également plus développé qu'en moyenne régionale. Le territoire s'appuie sur le PNR du Haut-Jura, les attraits de la moyenne montagne, son patrimoine paysager et naturel, ses savoir-faire artisanaux et fromagers, le tourisme sportif (VTT, randonnées pédestres et équestres, ski, raquettes...), une offre d'activités estivales et hivernales ou encore son offre de campings. La proportion de résidences secondaires est, par ailleurs, très élevée notamment dans la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura.

Les employeurs du tourisme sont toutefois confrontés à des difficultés de recrutement, en particulier pour les salariés saisonniers. Les emplois saisonniers sont moins attractifs que par le passé, notamment depuis le COVID. Ces difficultés de recrutement sont liées au déficit d'image des métiers et du territoire, au coût du logement tiré vers le haut par l'emploi frontalier, aux conditions de travail et au salaire proposés, etc. Le secteur doit aussi faire face au rétrécissement et à l'irrégularité de la saison hivernale en lien avec le changement climatique et l'enneigement variable au fil des ans. De plus, la question de l'enneigement à long terme se pose. En contrepartie, le secteur bénéficie de l'allongement de la saison estivale, avec des ouvertures plus précoces au printemps.

L'emploi tertiaire marchand diminue fortement entre les deux derniers recensements alors qu'il progresse en Bfc. C'est la plus forte baisse enregistrée en région. Cette diminution se vérifie dans l'Hébergement-restauration, les Activités financières et d'assurance, le Commerce, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie) et le Transport-entrepôt. En revanche, des hausses sont relevées dans les Arts, spectacles et activités récréatives et les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie).

La proportion d'emplois dans l'agriculture et la sylviculture est plus faible que celle mesurée en région. Les contraintes liées au relief expliquent en partie cet écart. Pour autant, **un savoir-faire agricole existe avec des productions valorisées sous signe de qualité** (élevage bovins lait dominant : AOP Comté, Morbier et Bleu de Gex) et un système coopératif en fruitières. Le secteur doit faire face au vieillissement des chefs d'exploitation. Il affiche toutefois un taux de remplacement des exploitants plus élevé qu'en moyenne régionale. L'exposition aux changements climatiques, aux sécheresses notamment, s'ajoute à cette difficulté au même titre que la crise sanitaire bovine actuelle.

La filière bois, adossée à l'AOC bois du Jura, est également présente avec les activités de gestion et d'exploitation forestière, de travaux forestiers, de la construction bois, du travail du bois en tournerie, de la fabrication d'emballages... Comme l'élevage bovin, l'exploitation forestière est exposée aux conséquences du changement climatique et aux crises sanitaires. En outre, la filière doit faire face à d'importantes difficultés de recrutement liées au déficit d'attractivité des formations et des métiers de la forêt.

Sur le long terme, l'emploi agricole et forestier diminue malgré la hausse du salariat. La baisse perdure sur une période plus récente (entre les deux derniers recensements de la population) et de manière nettement plus marquée qu'en région.

Un territoire impacté par les enjeux de la transition écologique

La structure de l'emploi du territoire met le climat et la transition écologique au centre des préoccupations. En effet, l'industrie est particulièrement concernée au regard de l'enjeu écologique de décarbonation des processus de production et de la hausse du coût de l'énergie.

Le secteur agriculture-sylviculture est, pour sa part, exposé aux changements climatiques en raison des sécheresses de plus en plus fréquentes, qui impactent la qualité du fourrage, ou encore de la concentration de fortes précipitations, qui pèsent sur la qualité des productions. Les températures élevées fragilisent, par ailleurs, les forêts et favorisent la multiplication d'insectes (scolytes) pouvant nécessiter des coupes sanitaires. Les risques d'incendies sont, en outre, plus importants que par le passé.

L'évolution des attentes sociétales, l'orientation de l'agriculture et de la sylviculture vers des pratiques plus durables et plus respectueuses de la nature impactent également le secteur.

De même, **le secteur du tourisme est affecté par les évolutions climatiques** (rétrécissement et irrégularité de la saison hivernale, enneigement à long terme, voir page 6).

Enfin, **la proportion élevée d'actifs mobiles et la forte dépendance à la voiture** posent la question de la transition vers une mobilité moins émettrice de carbone.

La part d'emplois de la construction (le bâtiment et les travaux publics principalement) dans le territoire est conforme à celle enregistrée en Bfc. Ce secteur se caractérise par une baisse de l'emploi entre les deux derniers recensements contre une hausse à l'échelon régional.

Au final, **tous secteurs d'activité confondus, le territoire du CLPE de Saint-Claude enregistre la plus forte diminution de l'emploi de la région** entre les deux derniers recensements (contre une augmentation en Bfc).

La structure de l'emploi du territoire influe sur le niveau de qualification des actifs. Ainsi, ce niveau est plus faible dans le territoire qu'en région. La part de cadres et de professions intellectuelles supérieures est plus faible dans le CLPE, celle d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés de l'industrie plus élevée. La proportion de techniciens-professions intermédiaires est, quant à elle, conforme à la moyenne régionale et sa progression porte la très légère élévation du niveau de qualification enregistrée dans le territoire entre les deux derniers recensements. En outre, la part d'ouvriers parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC, notamment d'ouvriers non qualifiés, est plus forte qu'en région.

La structure locale de l'emploi, et plus précisément l'importance de l'emploi industriel, pèse également sur les contrats de travail proposés dans le territoire. Ainsi, **la proportion d'emplois intérimaires dans le CLPE est supérieure à celle relevée en région.**



En savoir plus...

SOURCES UTILISÉES POUR ANALYSER L'EMPLOI

- **Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total** (pages 4 à 8)

Le Rp de l'INSEE permet de réaliser **une analyse structurelle de l'emploi.**

C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Le recensement est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- **Les données Urssaf pour l'emploi salarié privé** (ci-dessous)

Les données URSSAF sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de **compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles.**

Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux URSSAF.

Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs,
- les actifs non salariés.

L'emploi progresse t-il ?



Une baisse de l'emploi salarié privé...

Une diminution de l'emploi salarié privé est observée entre 2014 et 2025 contre une progression au niveau régional.

Sur le court terme (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025), l'emploi salarié privé est également orienté à la baisse dans le territoire du CLPE, comme en Bfc. Cette diminution se vérifie dans l'industrie et la construction. En revanche, le commerce se caractérise par une hausse de l'emploi salarié privé, les services (hors commerce), par une stabilité.

Des diminutions sont constatées dans les activités des Agences de travail temporaire, de la Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques, de l'Ingénierie, études techniques, de la Fabrication d'autres équipements automobiles, des Transports routiers de fret interurbains, des Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, des Téléphériques et remontées mécaniques, etc.

À l'inverse, les activités de la Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie, de la Restauration traditionnelle et de type rapide, du Commerce de voitures ou encore de la Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche affichent des hausses.

La situation est également défavorable pour l'emploi intérimaire au regard de la baisse mesurée entre le 3^e trimestre 2024 et le 3^e trimestre 2025 à l'échelle du département du Jura. La diminution concerne notamment le commerce et l'industrie. À l'inverse, l'emploi intérimaire progresse dans la construction et, plus légèrement, dans les services (hors commerce) au cours de cette période. Dans le CLPE, l'industrie concentre plus des trois quarts des emplois intérimaires et plus de 8 sur 10 sont exercés par des ouvriers.

De même, **le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le CLPE par l'URSSAF, entre janvier 2025 et décembre 2025, est nettement orienté à la baisse.** Plus marquée qu'en moyenne régionale, la diminution touche plus fortement les hommes, les jeunes, les personnes âgées de 25 à 49 ans et les contrats très courts (moins d'un mois). Elle concerne les services (hors commerce) et, à un degré moindre, l'industrie et la construction. A contrario, une hausse est constatée dans le commerce.

Les indicateurs globalement négatifs décrivant l'évolution de l'emploi sur le court et le long termes font partie des facteurs explicatifs du déclin démographique du territoire, en particulier du nombre important de départs et du déficit d'attractivité résidentielle (voir page 3).



En savoir plus...

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



...une baisse de l'emploi salarié privé qui a des conséquences sur la demande et l'offre d'emploi

Récemment (décembre 2024 - décembre 2025), **le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC progresse dans le CLPE** conformément à la tendance régionale. Cette augmentation touche particulièrement les jeunes et les chômeurs de longue durée. L'ancienneté au chômage demeure néanmoins légèrement inférieure dans le territoire qu'en région. Les demandeurs d'emploi semblent moins "éloignés" de l'emploi qu'en moyenne régionale. En effet, les proportions de demandeurs d'emploi ABC bénéficiaires du RSA et de ceux vivant en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont plus faibles dans le CLPE. De plus, leur niveau de formation est plus élevé que le niveau observé en région.

Le taux de chômage est, par ailleurs, légèrement plus faible dans la zone d'emploi de Saint-Claude qu'en BFC au 3^e trimestre 2025. Il reste stable sur un an contre une hausse en région.

Enfin, **le nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail diminue sur un an** (janvier 2025 - décembre 2025). Cette baisse, toutefois moins soutenue qu'à l'échelon régional, touche particulièrement les secteurs de l'industrie et de la construction. Elle est plus contenue dans les services (hors commerce). Seul le secteur du commerce affiche une progression des offres d'emploi. La proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi est, par ailleurs, plus élevée dans le CLPE qu'en région.



En savoir plus...

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Une offre de formation en lien avec les spécificités sectorielles du territoire mais limitée dans l'enseignement supérieur

L'offre de formation initiale

Dans le CLPE de Saint-Claude, **l'offre de formation initiale** s'articule, d'une part, autour de trois lycées : deux lycées généraux, technologiques ou polyvalents (à Saint-Claude et aux Hauts de Bienn³) et un lycée professionnel (à Moirans-en-Montagne) et, d'autre part, autour de cinq établissements proposant des formations en apprentissage (deux aux Hauts de Bienn, deux à Moirans-en-Montagne et un à Saint-Claude). Les formations sont notamment portées par deux établissements emblématiques en lien avec le tissu économique local : le lycée Bérard aux Hauts de Bienn (lycée des métiers de l'optique et des microtechniques au rayonnement national et proposant des sections sport dont ski) et le lycée Vernotte à Moirans-en-Montagne (lycée des arts du bois).

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur⁴ est donc principalement structurée autour des lycées du territoire, du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne et de Jura sport formation. Elle peut se révéler **parfois trop spécifique et relativement restreinte comparée à d'autres territoires ce qui entraîne des départs de jeunes**. Ainsi, pour la zone d'emploi de Saint-Claude, 90 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur (contre 58 % en moyenne nationale, échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022). Plus spécifiquement, 35 % des néo-bacheliers de la zone d'emploi quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur (contre 25 % en BFC, Parcoursup 2022).

L'offre de formation limitée soulève, par ailleurs, **la problématique de la mobilité pour accéder à la formation**.

L'offre de formation initiale existante au sein du territoire du CLPE reflète, pour partie, les caractéristiques de l'emploi local⁵. Sous statut d'élève, la spécificité industrielle du territoire apparaît via les spécialités de la Physique (Bac pro et BTS optique photonique : technologies de la lumière), des Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes (DN MADE mention objet concept, mobilier et pièces d'exception), des Technologies industrielles fondamentales (CAP et Bac, dont Bac techno sciences et technologies de laboratoire, Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique systèmes d'information et numérique et enseignement spécifique innovation technologique et éco-conception), des Technologies de commandes des transformations industrielles (2nde pro métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées, 2nde pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels), du Travail du bois et de l'ameublement (CAP ébéniste, CAP arts du bois option tourneur, CAP arts du bois option sculpteur ornementaliste, CAP arts du bois option marqueteur, BMA ébéniste), des Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac et Bac+2, dont Bac pro microtechniques, BTS conception et industrialisation en microtechniques).

³ Hauts de Bienn : regroupement des communes de Morez, La Mouille et de Lézat.

⁴ Offre de formation dans l'enseignement supérieur détaillée disponible page 20.

⁵ **Avertissement**

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.

Des formations menant aux métiers de la lunetterie sont aussi recensées sur le territoire (Bac pro optique lunetterie, BTS opticien lunetier).

Enfin, **des formations aux métiers du tourisme**, au sens large, sont enseignées et font écho à une autre spécificité du territoire : spécialités de l'Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (CAP production et service en restaurations), de l'Animation sportive, culturelle et de loisirs (Bac et Bac+2, BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités du vélo, Diplôme d'État de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées, Diplôme d'État d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne) et des Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Bac pro métiers de l'accueil).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Commerce-vente (CAP et Bac), Comptabilité-gestion (Bac et Bac+2), Spécialités plurivalentes des services (niveau CAP), etc.

En apprentissage, des formations industrielles sont également accessibles avec les spécialités des Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes (DN MADE mention objet concept, mobilier et pièces d'exception), de la Mécanique générale et de précision, usinage (Titre pro opérateur régleur en usinage assisté par ordinateur), des Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac pro microtechniques et BTS conception et industrialisation en microtechniques) et du Travail du bois et de l'ameublement (CAP arts du bois option marqueteur, CAP arts du bois option sculpteur ornementaliste, CAP arts du bois option tourneur, BMA ébéniste). **Les formations de la lunetterie** accessibles sous statut d'élève sont, par ailleurs, proposées en apprentissage.

La spécificité touristique du territoire est aussi prise en compte avec les mêmes spécialités que sous statut d'élève : l'Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (CAP Production et service en restaurations), l'Animation sportive, culturelle et de loisirs (CAP et Bac, dont CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle, BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation, mention activités de la forme option cours collectifs, mention activités de la forme option haltérophilie, musculation, mention activités physiques pour tous, Animateur sport) et les Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Bac pro métiers de l'accueil).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées en apprentissage : Commerce-vente (CAP à Bac+2), Comptabilité-gestion (Bac+2), Électricité-électronique (Bac), Secrétariat-bureautique (CAP et Bac), etc.

En revanche, **les spécialités de formation liées à l'agriculture et à la forêt sont absentes de l'offre présente sur le territoire du CLPE** (sous statuts d'élève et d'apprenti).

Des jeunes d'un niveau de formation plus élevé qu'en moyenne régionale

Le niveau de formation de la population du CLPE est légèrement plus faible qu'en région (pour les 15-64 ans non scolarisés). La proportion de non diplômés est plus élevée à l'inverse de celle de diplômés de niveau Bac+5 ou plus. Cette situation est liée, pour partie, aux besoins de l'économie locale et à l'offre de formation dans l'enseignement supérieur limitée sur le territoire qui impose d'être mobile pour accéder à une offre de formation plus large. Cela entraîne des départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement sur le territoire à la fin de leurs études (voir page 10).

Cette tendance ne concerne pas les jeunes (15-29 ans non scolarisés), ce qui semble indiquer une élévation du niveau de formation de la population et le comblement de l'écart avec le niveau régional. En effet, avec moins de non diplômés et plus de diplômés de l'enseignement supérieur en proportion, le niveau de formation des jeunes est plus élevé qu'en Bfc.

L'offre de formation pour les demandeurs d'emploi

L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi, inclut, dans le CLPE de Saint-Claude, des formations sans niveau spécifique et des formations certifiantes du niveau CAP au niveau Bac.

Les publics peuvent bénéficier **de formations en amont de la qualification** via des plateformes DAQ à Saint-Claude et aux Hauts de Bienne, des formations linguistique (DFL FLE et action illettrisme à Saint-Claude et aux Hauts de Bienne) ou encore l'École des parents (OEPRE à Saint-Claude, aux Hauts de Bienne et aux Coteaux du Lizon). Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

Parmi les formations certifiantes, le niveau CAP est le plus fréquent car l'offre de formation est construite pour répondre prioritairement aux besoins de qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles. Les spécialités de formation en lien avec la structure de l'emploi local sont à nouveau présentes :

- Niveau CAP :

Mécanique générale et de précision, usinage (Titre pro opérateur régleur en usinage assisté par ordinateur aux Hauts de Bienne),

Métallurgie (Productions industrielles à Lavancia-Epercy),

Travail du bois et de l'ameublement (CAP ébéniste à Moirans-en-Montagne),

Animation culturelle, sportive et de loisirs (CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne à Saint-Claude),

Forêts, espaces naturels, faunes sauvage, pêche (BPA option bûcheron à Saint-Claude).

- Niveau Bac :

Santé/lunetterie (Bac pro optique lunetterie aux Hauts de Bienne).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Comptabilité-gestion (Bac), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP), Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (CAP), etc.



En savoir plus...

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Des situations de précarité plus contenues qu'en région mais de fortes disparités au sein du territoire du CLPE

Le niveau de vie de la population du CLPE de Saint-Claude fait partie des plus élevés de la région. Cette situation se vérifie particulièrement dans la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura. C'est également vrai dans la Cc La Grandvallièrre et dans la Cc Haut-Jura Arcade mais de manière moins soutenue. Le nombre important de travailleurs frontaliers dans ces territoires et leurs revenus très élevés sont, en grande partie, à l'origine de cette particularité. En revanche, le niveau de vie est nettement plus faible dans la Cc Haut-Jura Saint-Claude, niveau inférieur à la moyenne régionale. Les destructions d'emplois sur le long terme, notamment dans l'industrie, et le plus faible niveau de qualification des emplois proposés sur le territoire expliquent, pour partie, cet écart. De plus, le travail frontalier est moins développé dans cet EPCI.

Ce contraste est également visible à l'analyse des inégalités de revenus. **Le territoire affiche ainsi les plus fortes inégalités de revenus des CLPE de Bfc**, notamment dans les Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et Haut-Jura Arcade. Ces inégalités sont liées à l'écart très important de revenus entre les travailleurs frontaliers et les autres actifs. Elles posent **la question de la cohésion sociale du territoire** et entraînent des problématiques comme, par exemple, des difficultés de logement pour les actifs non frontaliers.

Le taux de pauvreté mesuré indique aussi des disparités au sein du territoire du CLPE. Il fait partie des taux les plus faibles de Bfc. Il est particulièrement bas dans la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et la Cc La Grandvallièrè. L'ensemble des EPCI se situe sous la moyenne régionale à l'exception, encore une fois, de la Cc Haut-Jura Saint-Claude qui compte deux QPV. Un habitant sur quatre de l'agglomération de Saint-Claude vit en QPV.

D'autres indicateurs attestent des situations de précarité globalement plus contenues qu'en région :

- des proportions de chômeurs de longue durée et de bénéficiaires du Rsa, parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC, plus faibles,
- un niveau de formation supérieur de ces mêmes demandeurs d'emploi,
- un taux de chômage moins élevé,
- une plus faible part de jeunes non diplômés.

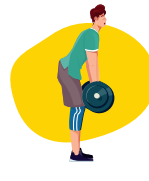


En savoir plus...





Forces / Faiblesses



Saint-
Claude



- Le territoire est-il attractif ?
Un déficit d'attractivité résidentielle et économique



- Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?
Une population plus jeune qu'en BFC mais un vieillissement qui s'intensifie



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
Le territoire le plus industriel de la région



- L'emploi progresse-t-il ?
Une baisse de l'emploi salarié privé...



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
...une baisse de l'emploi salarié privé qui a des conséquences sur la demande et l'offre d'emploi



- Quelle offre de formation accessible ?
Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
Une offre de formation en lien avec les spécificités sectorielles du territoire mais limitée dans l'enseignement supérieur



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?
Des situations de précarité plus contenues qu'en région mais de fortes disparités au sein du territoire du CLPE



Forces



Le territoire est-il attractif ?



Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?

Faiblesses



- Territoire frontalier de la Suisse.
 - Proximité de l'Ain au sud et de la Plaine de l'Arve autour d'Oyonnax.
 - Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura.

- Hausse de la population dans la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et, à un degré moindre dans la Cc La Grandvallièrè.

- Mouvements migratoires à l'équilibre la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et la Cc La Grandvallièrè.

- Mouvements naturels à l'équilibre contre une baisse en région. Soldes positifs dans les Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et Haut-Jura Arcade et, à un degré moindre, dans la Cc La Grandvallièrè.

- Population globalement plus jeune qu'en moyenne régionale mais de forts contrastes. Population particulièrement jeune dans les Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et Haut-Jura Arcade.

- Forte mobilité domicile-travail : 41 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur, soit l'une des plus fortes proportions de la région.
 - Principaux lieux de travail des "sortants" : la Suisse très largement puis la région Auvergne-Rhône-Alpes (l'Ain, Oyonnax notamment) et le CLPE de Lons-le-Saunier.

- Essor du travail frontalier : emplois directs et induits (développement de l'économie résidentielle en lien avec les salaires élevés des travailleurs frontaliers). Plus de 5 300 travailleurs frontaliers. Nombre stable sur un an mais en progression sur le long terme.
 - À l'échelle de la zone d'emploi de Saint-Claude (découpage proche du zonage CLPE pour ce territoire), comparés aux actifs en emploi ne quittant pas le territoire, les "sortants" :
 - . sont plus fréquemment des hommes,
 - . sont plus jeunes (âgés de 25 à 54 ans),
 - . travaillent plus fréquemment dans l'industrie,
 - . ont un niveau de qualification plus élevé (plus de cadres-professions intellectuelles supérieures et de techniciens-professions intermédiaires), ont aussi plus souvent un niveau de qualification d'ouvrier (en lien avec la surreprésentation de l'industrie),
 - . sont beaucoup plus fréquemment en CDI.

- Un territoire rural de moyenne montagne (2 % de la population régionale). Densité de population inférieure à la moyenne régionale (50 habitants/km² contre 59 habitants /km² en BFC). Densité de population particulièrement faible dans la Cc La Grandvallièrè.

- Faible armature urbaine (Saint-Claude, Hauts de Bièrre : Morez, La Mouille et Lézat, Les Rousses, Morbier ...).

- ➔ • Problématique d'enclavement liée au relief. Temps de déplacement important.
 - Éloignement des métropoles de la région.

- ◀ • Baisse de la population entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022) nettement plus soutenue qu'en BFC. Tendence qui se vérifie dans la Cc Haut-Jura Arcade et encore plus défavorable dans la Cc Haut-Jura Saint-Claude.

- ◀ • Baisse due aux mouvements migratoires largement négatifs, les plus négatifs des CLPE de la région. Déficit d'attractivité résidentielle très important dans les Cc Haut-Jura Saint-Claude et Haut-Jura Arcade.

- ➔ • Mouvements naturels négatifs dans la Cc Haut-Jura Saint-Claude.

- ➔ • Population plus âgée dans la Cc Haut-Jura Saint-Claude.

- Vieillesse de la population. Vieillesse qui concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et qui devrait perdurer.
 - Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.

- Accès aux équipements difficile (équipements des gammes intermédiaire et supérieure notamment).

- ➔ • Mobilité nécessaire au regard du déclin de l'emploi dans le CLPE.

- Forte dépendance à la voiture pour se rendre au travail. Impact carbone et coût du carburant.

- ➔ • Dépendance à l'économie suisse, importants flux routiers, impact carbone, cohésion sociale, problématiques de logement, aggravation des difficultés de recrutement, indemnisation élevée des demandeurs d'emploi ex-travailleurs frontaliers...

- Attractivité économique limitée : 18 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Principaux lieux de résidence des "entrants" : CLPE de Lons-le-Saunier et région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Solde de navetteurs négatif au final.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Faiblesses

- Proportion d'emplois dans **l'industrie** la plus élevée de la région.
- Savoir-faire industriel historique : lunetterie, jouet, plasturgie, métallurgie, bois (AOC bois du Jura), Plastic vallée à proximité, industrie en local et côté suisse.

- Secteurs industriels les plus employeurs dans le CLPE :

Plasturgie,
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont lunetterie, horlogerie, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique, fabrication de meubles, fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire),
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Travail du bois, industries du papier et imprimerie,
Fabrication de matériels de transport,
Industries agroalimentaires.

- Secteurs industriels les plus spécifiques du territoire :
- Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements,
Plasturgie,

Travail du bois, industries du papier et imprimerie,
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Fabrication de matériels de transport.

- Pôle de compétitivité Polyméris et Pôle de compétitivité PMT (micro-techniques).

- Territoire d'industrie du Haut-Jura (accompagnement à la réindustrialisation du territoire).

- Syndicat professionnel les entreprises de lunetterie du massif jurassien.

- Des relocalisations dans la lunetterie et orientation de la production vers le haut de gamme et le marché du luxe.

- Proximité de la Plastic vallée dans l'Ain.

- Hausse toutefois de l'emploi dans la Fabrication de matériels de transport. Stabilité dans le Travail du bois, industries du papier et imprimerie.

➔ Effets structurels négatifs :

- spécialisation dans des secteurs exposés à la concurrence internationale,
- concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements,
- conséquences de la très forte désindustrialisation sur le long terme,
- éloignement des grandes métropoles,
- enclavement,
- concurrence de l'industrie suisse.

- À l'échelle nationale, parmi les territoires les plus touchés par le recul structurel de l'emploi industriel.

- Des difficultés de recrutement structurelles car : déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels, manque d'attractivité du territoire, attractivité de la Suisse.

- Hausse du coût de l'énergie.

- Enjeu écologique, de décarbonation des processus de production industrielle.

➔ - Baisse de l'emploi industriel entre les deux derniers recensements de la population, baisse plus marquée que celle mesurée en BFC et parmi les plus soutenues de la région.

Une diminution qui se vérifie dans les secteurs :

Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont lunetterie, horlogerie, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique, fabrication de meubles, fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire),
Plasturgie,
Industries agroalimentaires.

- Proportion d'emplois dans **le secteur tertiaire non marchand** inférieure à celle mesurée au niveau régional. Tous les secteurs tertiaires non marchands sont sous-représentés dans le territoire à l'exception de l'Enseignement.

Ce dernier est le secteur le plus employeur dans le CLPE devant l'Administration publique, l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et la Santé.

- Des emplois moins exposés aux crises et à la concurrence internationale.

➔ - Secteur public soumis aux orientations budgétaires nationales : contraction de l'emploi public sur le long terme et renouvellement partiel de départs à la retraite.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- Hausse de l'emploi dans l'Administration publique.

- Secteurs tertiaires marchands davantage présents sur le territoire qu'en BFC :
Arts, spectacles et activités récréatives,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie).

- En revanche, des hausses mesurées dans les secteurs :
Arts, spectacles et activités récréatives,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie).

- Productions agricoles valorisées, sous signe de qualité (élevage bovins lait dominant : AOP Comté, Morbier, Bleu de Gex). Système coopératif en fruitières. Taux de remplacement des exploitants plus élevé qu'en moyenne régionale.
- Filière bois : AOC bois du Jura, gestion et exploitation forestière, travaux forestiers, construction bois, travail du bois en tournerie, fabrication d'emballages...

• Proportion d'emplois dans **le secteur de la construction** (bâtiment et travaux publics principalement) conforme à la moyenne régionale.

← - Baisse d'emplois tertiaires non marchands entre les deux derniers recensements plus soutenue qu'en BFC.
Diminution qui se vérifie dans l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, l'Enseignement et la Santé.

← • Parmi les plus faibles proportions d'emplois dans **le secteur tertiaire marchand** de la région (commerce, transport-entrepotage, hôtellerie-restauration...).

- Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs :
Commerce,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie),
Hébergement-restauration,
Transport-entrepotage,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie).

← - Plus forte baisse de l'emploi tertiaire marchand de la région entre les deux derniers recensements. Contre une augmentation en BFC.
Tendance qui se vérifie dans les secteurs :
Hébergement-restauration,
Activités financières et d'assurance,
Commerce,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie),
Transport-entrepotage.

← • Proportions d'emplois dans **le secteur agriculture-sylviculture** plus faible qu'en BFC (contraintes du relief).

- Exposition aux crises sanitaires (pour l'élevage bovin et l'exploitation forestière).
- Exposition aux changements climatiques, aux sécheresses et à la concentration de fortes précipitations notamment. Sécheresse qui impacte la qualité du fourrage et la forêt : coupes sanitaires, incendies, ...

- Baisse structurelle de l'emploi agricole sur le long terme (à l'exception du salariat).
- Baisse aussi entre les deux derniers recensements de la population, parmi les plus soutenues de la région.

→ - Baisse de l'emploi dans la construction entre les deux derniers recensements contre une hausse en région.

• La baisse de l'emploi **tous secteurs d'activité confondus** la plus marquée de BFC entre les deux derniers recensements (contre une hausse en région).

• Plus d'emplois intérimaires qu'en région (en lien avec l'importance de l'emploi industriel dans le territoire).



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- **Potentiel touristique** : PNR du Haut-Jura, moyenne montagne, patrimoine paysager et naturel, savoir-faire artisanal et fromager, tourisme sportif (VTT, randonnées pédestres et équestres, ski, raquettes...), activités estivales et hivernales, offre de campings, etc.
 - Allongement de la saison estivale.
 - Emploi touristique plus développé qu'en région.
 - Forte proportion de résidences secondaires, notamment dans la CC de la Station des Rousses Haut-Jura.

- Niveau de formation des 15-29 ans plus élevé qu'en moyenne régionale : moins de non diplômés, plus de diplômés de l'enseignement supérieur.

- Part de techniciens-professions intermédiaires conforme au niveau régional.
- Très légère élévation du niveau de qualification portée par la hausse de la part de techniciens-professions intermédiaires.

- ▶ - Tourisme confidentiel, courts séjours, offre hôtelière limitée.
- Rétrécissement et irrégularité de la saison hivernale (enneigement à long terme).
- Saisonnalité de l'emploi. Emplois saisonniers moins attractifs que par le passé (notamment depuis le COVID) donc des difficultés de recrutement. Difficultés liées au déficit d'image des métiers et de certains territoires, au coût du logement tiré vers le haut par l'emploi frontalier, aux conditions de travail, au salaire proposé, etc.

- ◀ • Un **niveau de formation** de la population légèrement plus faible qu'en région (pour les 15-64 ans) : davantage de non diplômés, moins de diplômés de niveau Bac+5 ou plus.
 - Situation liée, pour partie, aux besoins de l'économie locale et à l'offre de formation dans l'enseignement supérieur limitée sur le territoire qui impose d'être mobile pour accéder à une offre de formation plus large. Cela entraîne des départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement sur le territoire à la fin de leurs études.

- ◀ • Un plus faible **niveau de qualification** des actifs en emploi en lien avec la structure locale de l'emploi : moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, plus d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés de l'industrie.



Forces

L'emploi progresse-t-il ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses

- En revanche, hausse dans le commerce et stabilité dans les services (hors commerce).

- Des hausses de l'emploi dans les activités :
 - Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie,
 - Restauration traditionnelle,
 - Restauration de type rapide,
 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers,
 - Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche, etc.

- Hausse dans la construction et légère hausse dans les services (hors commerce).

- Hausse toutefois des déclarations d'embauche dans le commerce.

- Sur le long terme (2014-2025), baisse de l'emploi salarié privé contre une progression en région.

- ◀ • Baisse également de l'emploi salarié privé sur le court terme (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025), diminution conforme à celle relevée en BFC. Baisse dans l'industrie et la construction.
 - Des diminutions de l'emploi dans les activités :
 - Activités des agences de travail temporaire,
 - Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques,
 - Ingénierie, études techniques,
 - Fabrication d'autres équipements automobiles,
 - Transports routiers de fret interurbains,
 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment,
 - Téléphoniques et remontées mécaniques, etc.

- ◀ • Diminution de l'emploi intérimaire dans le Jura plus forte qu'en région (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025). Baisse notamment dans le commerce et l'industrie.
 - Dans le CLPE de Saint-Claude : plus des trois quarts des emplois intérimaires dans l'industrie, 85 % d'ouvriers.

- ◀ • Très forte diminution des déclarations d'embauche dans le CLPE, baisse nettement plus marquée qu'au niveau régional (déclarations préalables à l'embauche URSSAF, janvier 2025 - décembre 2025).
 - Tendance qui concerne particulièrement les hommes, les jeunes et les 25-49 ans.
 - Baisse dans les services (hors commerce) et, à un degré moindre, dans l'industrie et la construction.
 - Diminution qui touche particulièrement les contrats très courts (moins de 1 mois).



Forces

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



Faiblesses

- Taux de chômage légèrement inférieur au taux régional (3^e trimestre 2025). Stable sur un an contre une hausse en région.

- Proportion de demandeurs d'emploi ABC bénéficiaires du RSA plus faible qu'en BFC. Même constat pour la proportion de demandeurs d'emploi vivant en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPv).
- Niveau de formation des demandeurs d'emploi ABC plus élevé que le niveau observé en région.

- Hausse du nombre d'offres d'emploi dans le commerce.
- Proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi enregistrées par France Travail plus élevée qu'à l'échelle régionale.

- Enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2025 de France Travail : 1 500 projets de recrutements dans le CLPE. 58 % des projets dans les services (notamment dans l'hébergement-restauration et le transport-entrepôt), 22 % dans l'industrie, 12 % dans la construction, 7 % dans le commerce et 1 % dans l'agriculture.

- Hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC sur un an (décembre 2024 - décembre 2025). Progression proche de celle mesurée en BFC. Hausse qui touche particulièrement les jeunes.

- 44 % de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC. En forte hausse sur un an.
- Davantage d'ouvriers (qualifiés et non qualifiés) parmi les demandeurs d'emploi qu'en région.

- Diminution du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail stable sur un an (janvier 2025 - décembre 2025). Baisse moins soutenue qu'en BFC.

- Baisse du nombre d'offres d'emploi particulièrement marquée dans l'industrie et la construction. Diminution plus contenue dans les services (hors commerce).

- - 57 % de projets jugés difficiles, comme en BFC.
- Une plus forte proportion de projets saisonniers dans le CLPE (37 % contre 32 % en région).



Forces

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Faiblesses

- 3 lycées dans le CLPE :
2 lycées généraux, technologiques ou polyvalents (à Saint-Claude et aux Hauts de Bienne).
1 lycée professionnel (à Moirans-en-Montagne).
Des établissements en lien avec le tissu économique local : lycée Bérard aux Hauts de Bienne : lycée des métiers de l'optique et des microtechniques (recrutement national) et sections sport (dont ski), lycée Vernotte à Moirans-en-Montagne : lycée des arts du bois.

- 5 établissements proposant des formations en apprentissage.
2 aux Hauts de Bienne (lycée Bérard et le GRETA-CFA du Jura), 2 à Moirans-en-Montagne (Jura Sport Formation et le lycée Vernotte) et 1 à Saint-Claude (lycée Pré Saint-Sauveur).

- • Quel avenir pour les établissements scolaires au regard des perspectives du vieillissement et de la baisse de la population ?

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

• Offre de formation dans l'enseignement supérieur :

Sous statut d'élève :

- Niveau Bac+2 :

BTS photonique : technologies et sciences de la lumière, BTS Conception et industrialisation en microtechniques et BTS Opticien lunetier aux Hauts de Biemme, BTS gestion de la PME à Saint-Claude, Diplôme d'État (DE) d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne et DE de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées à Prémamanon.

- Niveau Bac+3 : Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) mention objet concept, mobilier et pièces d'exception à Moirans-en-Montagne.

En apprentissage :

- Niveau Bac+2 :

BTS opticien-lunetier et BTS conception et industrialisation en microtechniques aux Hauts de Biemme, BTS gestion de la PME à Saint-Claude, Titre pro négociateur technico-commercial à Moirans-en-Montagne.

- Niveau Bac+3 : Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) mention objet concept, mobilier et pièces d'exception à Moirans-en-Montagne.

• **Offre de formation initiale sous statut d'élève** : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie

- Physique (Bac et Bac+2, Bac pro et BTS optique photonique : technologies de la lumière).

- Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes (Bac+3, DN MADE mention objet concept, mobilier et pièces d'exception).

- Technologies industrielles fondamentales (CAP et Bac, dont Bac techno sciences et technologies de laboratoire enseignement spécifique sciences physiques et chimiques en laboratoire, Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique systèmes d'information et numérique et enseignement spécifique innovation technologique et éco-conception).

- Technologies de commandes des transformations industrielles (niveau CAP, 2nde pro métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées, 2nde pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels).

- Travail du bois et de l'ameublement (CAP et Bac, CAP ébéniste, CAP arts du bois option tourneur, CAP arts du bois option sculpteur ornementaliste, CAP arts du bois option marqueteur, BMA ébéniste).

- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac et Bac+2, dont Bac pro microtechniques, BTS conception et industrialisation en microtechniques).

Santé/lunetterie (Bac pro optique lunetterie, BTS opticien lunetier).

Tourisme

- Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (CAP Production et service en restaurations).

- Animation sportive, culturelle et de loisirs (Bac et Bac+2, BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités du vélo, DE ski-moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées, DE alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne).

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Bac pro métiers de l'accueil).

→ - Une offre de formation dans l'enseignement supérieur spécifique et très limitée qui entraîne des départs.

- Dans la zone d'emploi de Saint-Claude :

près de 90 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur (contre 58 % en moyenne nationale, échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022).

35 % des néo-bacheliers quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur (contre 25 % en BFC, échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022).

- Mobilité nécessaire pour accéder à une offre de formation plus complète dans l'enseignement supérieur et risque de ne pas revenir en région après s'être formé.

→ - Absence d'offre de formation initiale en lien avec l'agriculture et la forêt (sous statuts d'élève et d'apprenti).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

- D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Commerce-vente (CAP et Bac), Comptabilité-gestion (Bac et Bac+2), Spécialités plurivalentes des services (niveau CAP), etc.

• **Offre de formation initiale en apprentissage** : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie

- Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes (Bac+3, DN MADE mention objet concept, mobilier et pièces d'exception).
- Mécanique générale et de précision, usinage (Titre pro opérateur régleur en usinage assisté par ordinateur).
- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac pro microtechniques et BTS conception et industrialisation en microtechniques).
- Travail du bois et de l'ameublement (CAP arts du bois option marqueteur, CAP arts du bois option sculpteur ornementaliste, CAP arts du bois option tourneur, BMA ébéniste).

Santé/lunetterie (Bac pro optique lunetterie, BTS opticien lunetier).

Tourisme

- Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (CAP Production et service en restaurations).
- Animation sportive, culturelle et de loisirs (CAP et Bac, dont CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle, BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation, mention activités de la forme option cours collectifs, mention activités de la forme option haltérophilie, musculation, mention activités physiques pour tous, Animateur sport).
- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Bac pro métiers de l'accueil).

- D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Commerce-vente (CAP à Bac+2), Comptabilité-gestion (Bac+2), Électricité-électronique (Bac), Secrétariat-bureautique (CAP et Bac), etc.

• **Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics** :

Parmi les formations en amont de la qualification, sont présentes des plateformes DAQ (à Saint-Claude et aux Hauts de Biemme), des formations linguistiques (DFL FLE et action illettrisme à Saint-Claude et aux Hauts de Biemme) et le dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants à Saint-Claude, aux Hauts de Biemme et aux Coteaux du Lizon).

Parmi les formations certifiantes, les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

- Niveau CAP :

Mécanique générale et de précision, usinage (Titre pro opérateur régleur en usinage assisté par ordinateur aux Hauts de Biemme).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses



Métallurgie (Productions industrielles- Jura à Lavancia-Epercy).
Travail du bois et de l'ameublement (CAP ébéniste à Moirans-en-Montagne).
Animation culturelle, sportive et de loisirs (CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne à Saint-Claude).
Forêts, espaces naturels, faunes sauvage, pêche (BPA option bûcheron à Saint-Claude).
- Niveau Bac :
Santé/lunetterie (Bac pro optique lunetterie aux Hauts de Bienne).
D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Comptabilité-gestion (Bac), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP), Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (CAP), etc.

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Forces



Faiblesses



- Niveau de vie supérieur à la moyenne régionale et parmi les plus élevés de la région (revenus des travailleurs frontaliers).
Tendance qui se vérifie particulièrement dans la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura. Revenus également élevés dans la Cc La Grandvallière et dans Cc Haut-Jura Arcade mais de manière moins soutenue.

- Taux de pauvreté parmi les plus faibles des CLPE de BFC. L'ensemble des EPCI se situe sous la moyenne régionale à l'exception de la Cc Haut-Jura Saint-Claude. Taux particulièrement bas dans la Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et la Cc La Grandvallière.

- Moins de population vivant en Zone de revitalisation rurale (ZRR) qu'en moyenne régionale.

- Des demandeurs d'emploi de catégories ABC de niveau de formation supérieur au niveau mesuré en région.

- Moins de jeunes non diplômés en proportion qu'en région.

- Part de Jic (Jeunes inactifs ou chômeurs) proche de la valeur relevée en BFC.

- Niveau de vie nettement plus faible dans la Cc Haut-Jura Saint-Claude, niveau inférieur à la moyenne régionale.

- Les plus fortes inégalités de revenus des CLPE de BFC, notamment dans les Cc de la Station des Rousses Haut-Jura et Haut-Jura Arcade. Inégalités liées au très important écart de revenus entre les travailleurs frontaliers et les autres actifs qui posent la question de la cohésion sociale du territoire et qui entraînent, par exemple, des difficultés de logement pour les actifs non frontaliers.

- Taux de pauvreté supérieur au taux régional dans la Cc Haut-Jura Saint-Claude.

- Proportion de la population vivant en QPV proche de la proportion enregistrée en BFC.
- Deux QPV à Saint-Claude. Un habitant sur quatre de l'agglomération de Saint-Claude vit en QPV.

Sources de données

Datavisualisation Emfor, DREETS BFC, France Travail, INSEE, URSSAF

Bibliographie

Emfor

- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Boîte à outils Pacte formation 2024-2027, des ressources pour accompagner les membres des CLPE en BFC
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro
- Les emplois liés au tourisme en BFC et focus sur l'emploi des saisonniers
- Synthèse des situations à risque d'illettrisme dans le Jura

DREETS BFC

- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE

France Travail : Regards sur et Chiffres clés par CLPE

- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE

INSEE

- Une économie jurassienne toujours industrielle, portée par les PME
- 159 000 habitants dans les 62 quartiers prioritaires de la ville
- Pourquoi l'emploi industriel décroche-t-il dans la région ?
- Dans les franges de BFC, 60 000 habitants travaillent en dehors de la région
- En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur
- Un quart des néo-bacheliers poursuit ses études en dehors de la région
- 111 bassins de vie polarisent les habitudes de vie des habitants
- Atlas des fragilités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté
- Du rural isolé au rural proche des villes : 4 types d'intercommunalités
- Bourgogne-Franche-Comté - Première région rurale de France
- Statistiques locales

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org